



RAPPORT ANNUEL 2006

التقرير السنوي
Annual Report



رفيقكم في النجاح
Partenaire de votre réussite

www.ompic.org.ma

DirectInfo Entreprise

L'information sur l'entreprise à portée de main

DirectInfo Entreprise est un service d'informations en ligne sur l'entreprise.

Il offre plusieurs avantages :

- **Pertinence** : les informations consultées sont issues des déclarations légales et concernent toute la vie de l'entreprise (identification, adresse, représentants et associés, augmentation de capital et changement d'adresse) ;
- **Disponibilité** : grâce à un accès en ligne disponible 7 jours sur 7 ;
- **Simplicité** : l'information est affichée après trois clics ;
- **Fiabilité** : grâce aux moyens mis en place par l'OMPIC pour garantir la qualité des données.

Pour bénéficier de ce service,
contacter le service système d'Information de l'OMPIC
Tél : 022 58 48 58 - Fax : 022 33 53 39
Site : www.directinfo.ma
Email : directinfo@ompic.org.ma



وايكم في النجاح
Partenaire de votre réussite

sommaire

- 4** Faits marquants de l'activité de l'ompic au cours de l'année 2006
 - 6** Brevets d'invention
 - 10** Dessins et modèles industriels
 - 13** Marques de fabrique, de commerce ou de service
 - 16** Dénominations et enseignes commerciales
 - 19** Activités du registre central du commerce
- 25** Activités de promotion, d'information et de coopération
- 28** Gestion des ressources
- 33** Annexes

Faits marquants de l'activité de l'OMPIC au cours de l'année 2006

L'année 2006 a connu plusieurs événements de grande importance en ce qui concerne la propriété industrielle et commerciale, en particulier :

- L'entrée en vigueur le 20 Février 2006 de la loi 31/05 complétant et modifiant la loi 17/97 relative à la protection de la propriété industrielle, adoptée par le Parlement le 14 décembre 2005. Les axes principaux de cette loi ont porté sur le système d'opposition en matière de marques, la procédure d'enregistrement des indications géographiques et des appellations d'origine sur un registre national et les mesures de suspension aux frontières de marchandises de contrefaçon ainsi que de nouvelles dispositions de modernisation du système national de la propriété industrielle telles que le dépôt en ligne des marques.
- La tenue, le 03 Février 2006, du 7^{ème} Conseil d'Administration de l'OMPIC qui a passé en revue l'état d'avancement du plan de développement 2005-2007 et qui a adopté le plan d'action pour l'année 2006 et le plan de communication 2006-2007. Le 8^{ème} Conseil d'administration, tenu le 16 novembre 2006, a quant à lui adopté une nouvelle décision sur les prix des prestations et services rendus par l'office. Cette tarification soumise à la TVA est entrée en vigueur le 1er Janvier 2007.
- L'OMPIC a publié les 09 et 23 mars 2006 les premières publications de marques dans le cadre du système d'opposition. La première opposition a eu lieu le 27 mars.
- L'entrée en vigueur des Accords de Libre Echange (ALE) avec les Etats Unis d'Amérique et avec la Turquie le 1^{er} Janvier 2006 qui consacrent un important chapitre à la Propriété Industrielle.
- A l'occasion de l'ouverture de la 5^{ème} édition du forum e-gov le 22 juin 2006, l'OMPIC a obtenu, pour la seconde année consécutive, le prix e-mtiiaz pour le projet « dépôt en ligne des marques », nouvelle prestation de la gamme "DirectInfo".

- Sur le plan international, depuis le 08 septembre 2006, le Maroc est partie au traité UPOV concernant les obtentions végétales.

- L'OMPIC a suivi durant l'année 2006 les travaux de Conseil des ADPIC qui ont porté sur la mise en oeuvre de l'amendement de l'article 31 concernant la flexibilité relative à l'accès aux médicaments ainsi que les questions relatives aux indications géographiques notamment le registre multilatéral pour les vins et spiritueux et l'extension aux autres produits.

S'agissant des activités de dépôt, tous les titres de propriété industrielle et commerciale ont atteint un record inégalé au cours de l'année 2006. Ceux-ci ont atteint :

Dépôts des demandes de brevets d'invention	Enregistrements des marques	Dessins et modèles industriels	Délivrance de certificats négatifs (nouvelles créations)	Demandes d'opposition
910	7 345	800	44 024	297

Brevets d'invention

Dépôts des demandes de brevets d'invention

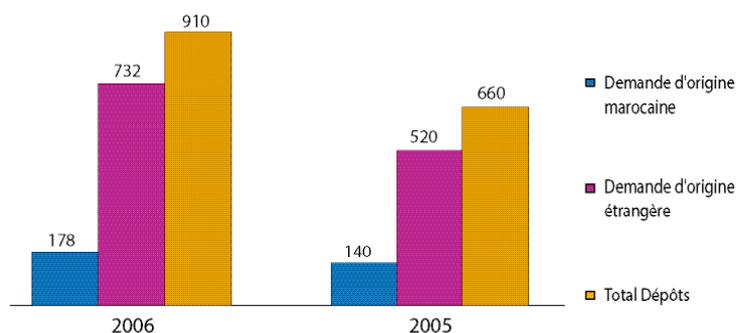
Le nombre des dépôts des demandes de brevets d'invention enregistré durant l'année 2006 s'élève à 910 demandes, soit une augmentation de 38% par rapport à l'année 2005.

Dépôt	Nombre de demandes 2006	Nombre de demandes 2005	Evolution
Brevets d'invention	910	660	38 %

Le nombre total des brevets délivrés au cours de l'année 2006 s'élève à 699 brevets contre 556 durant l'année 2005. Le nombre de brevets délivrés concernant les demandes entrées en phase nationale au Maroc dans le cadre du traité de coopération en matière des brevets (PCT) durant l'année 2006 s'élève à 571 contre 470 durant l'année 2005.

L'origine des demandes d'invention :

L'origine des demandes d'invention



La quote-part nationale des demandes de brevets d'invention d'origine nationale représente 20% de l'ensemble des demandes. Les dépôts d'origine nationale ont connu une augmentation de 27% par rapport à 2005.

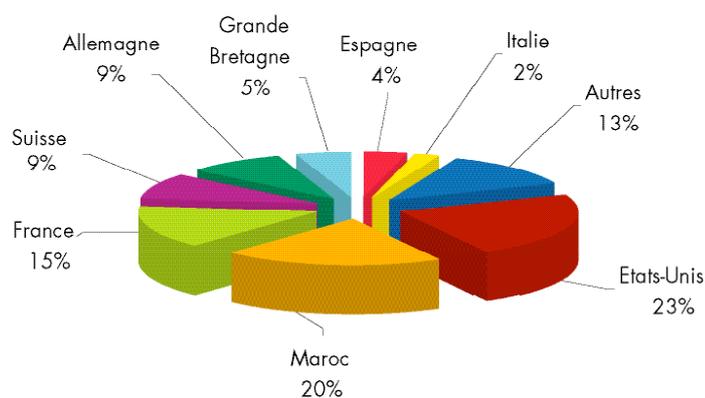
Analyse des dépôts par pays de résidence des déposants

Durant l'année 2006, la répartition des demandes de brevets d'invention par pays de résidence des déposants se présente comme suit :

PAYS	NOMBRE	%
Etats-Unis	207	23
Maroc	178	20
France	133	15
Suisse	85	9
Allemagne	81	9
Grande Bretagne	44	5
Espagne	40	4
Italie	24	2
Autres	118	13
Total	910	100%

Les dépôts marocains et ceux provenant des Etats-Unis représentent les parts les plus importantes avec respectivement 20 et 23%, suivis des dépôts français avec 15% et de ceux en provenance de la Suisse et de l'Allemagne avec 9% chacun.

Répartition par pays de résidence



Analyse par nature du déposant

	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Origine marocaine	140 (79%)	38 (21%)	178 (20%)
Origine étrangère	36 (5%)	696 (95%)	732 (80%)
Total	176 (19%)	734 (81%)	910

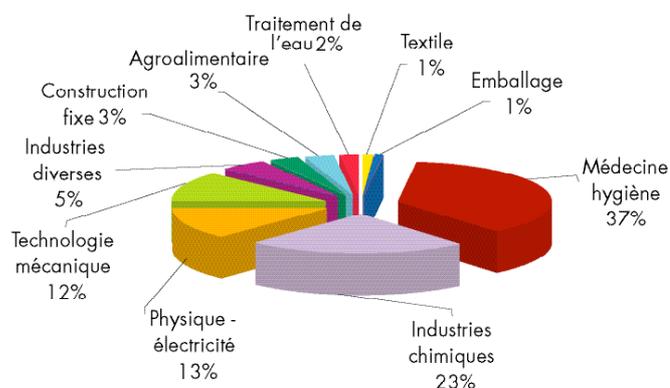
La part des personnes morales représente 21% des dépôts d'origine marocaine. Concernant les dépôts d'origine étrangère, les entreprises représentent 95% de ces dépôts.

Analyse sectorielle des dépôts

Le secteur prédominant est celui de la médecine-hygiène (37%), suivi des secteurs des industries chimiques (23%) et de la physique-électricité (13%).

Secteurs	Nombre	Pourcentage
Médecine hygiène	333	37%
Industries chimiques	211	23%
Physique - électricité	118	13%
Technologie mécanique	109	12%
Industries diverses	48	5%
Construction fixe	30	3%
Agroalimentaire	26	3%
Traitement de l'eau	15	2%
Textile	10	1%
Emballage	10	1%
Total	910	100%

Représentation graphique de la répartition sectorielle des dépôts



Opérations postérieures aux dépôts des demandes de brevets

Le nombre d'opérations postérieures aux dépôts des brevets d'invention enregistrées au cours de l'année 2006 s'élève à **136 opérations** soit une augmentation de 123% par rapport à l'année 2005 (61 opérations).

Ces opérations concernent 77 changements de nom, 41 cessions, 6 changements d'adresse et 12 fusions.

Rejets des demandes de brevets d'invention

Au titre de l'année 2006, l'OMPIC a enregistré 28 rejets de demandes de brevet pour les motifs de non-conformité avec la loi 17/97.

Recherche sur l'état de la technique

Le nombre total des recherches sur l'état de technique effectuées durant l'année 2006 s'élève à 515 recherches soit une augmentation de 28% par rapport à l'année 2005 (402 recherches).

Traité de coopération en matière des brevets (PCT)

Durant l'année 2006, le nombre des demandes entrées en phase nationale du Traité de Coopération en matière des Brevets (PCT) s'élève à 664 soit une augmentation de 45% par rapport à l'année 2005 (457 demandes en 2005).

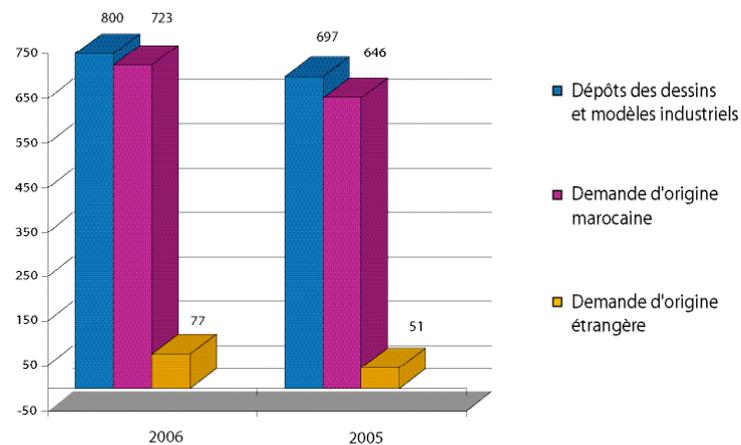
Par ailleurs, l'OMPIC a reçu en tant qu'office récepteur **7 demandes internationales PCT d'origine marocaine** dont 2 sont déposées par des organismes.

Dessins et Modèles Industriels

Dépôts de dessins et modèles industriels

Pendant l'année 2006, l'OMPIC a enregistré 800 demandes de dépôt de dessins et modèles industriels contre 697 durant l'année 2005, soit une augmentation de 15%.

[comparaison des dépôts des dessins et modèles industriels entre 2006 et 2005](#)



Le schéma ci-après montre la comparaison entre le nombre de modèles protégés durant l'année 2006 et 2005.

Répartition régionale des dépôts de dessins et modèles industriels

Au cours de l'année 2006, la répartition régionale des dépôts de dessins et modèles industriels, se caractérise par une forte demande émanant de Casablanca avec 66% du total des dépôts tandis que la part régionale (hors Casablanca) représente 25% de l'ensemble dépôts.

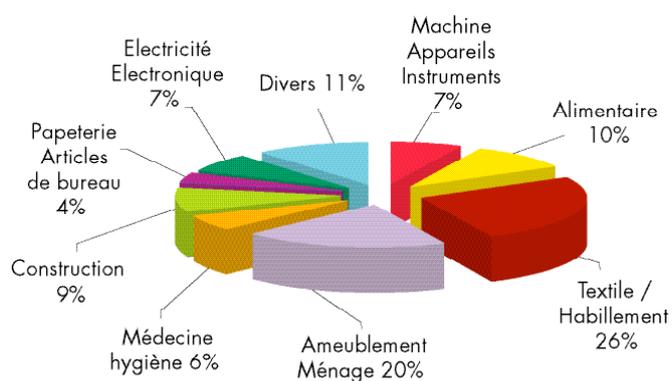
La part des dépôts effectués par des déposants d'origine étrangère représente 9% du total des dépôts soit une augmentation de 71% par rapport à l'année 2005.

Provenance	2005	Part	2006	Part	Evolution 2006/2005
Résidents Casablanca	523	75%	527	66%	+7%
Résidents Hors Casablanca	123	18%	196	25%	+52%
Origine étrangère	51	7%	77	9%	+71%
Total	697	100%	800	100%	+15%

Analyse sectorielle des dépôts des dessins et modèles industriels

La répartition sectorielle des dessins et modèles industriels fait apparaître la prédominance des secteurs du Textile/Habillement (26%) suivi de celui de l'ameublement /ménagement (20%).

Analyse sectorielle des depots durant l'annee 2006



Opérations postérieures aux dépôts des dessins et modèles industriels

Le cumul des actes enregistrés durant l'année 2006 s'élève à 15 opérations. Ces actes concernent : 7 cessions, 4 changements de nom, 4 changements d'adresse, contre 51 opérations durant l'année 2005 (8 cessions, 18 changements de nom, 12 changements d'adresse, 3 licences d'exploitation et 10 fusions)

Renonciation aux dessins et modèles industriels

Au cours de l'année 2006, l'OMPIC a enregistré une renonciation à un dessin et modèle industriel.

Rejet des demandes de dépôt de dessins et modèles industriels

Au cours de l'année 2006, l'OMPIC a enregistré deux rejets de demandes de dépôts de dessins et modèles industriels.

Enregistrement international des dessins et modèles industriels

Au titre de l'année 2006, l'OMPIC a enregistré 3 dépôts dans le cadre du système de l'Arrangement de La Haye relatif à l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, contre 4 dépôts durant l'année 2005. Ces demandes concernent les secteurs de l'Alimentaire et de la Médecine/Hygiène .

Marques de fabrique, de commerce ou de service

Dépôts des demandes de marques nationales

Le nombre de demandes de marques nationales déposées auprès de l'OMPIC en 2006 a atteint 7345 demandes, ce qui correspond à une augmentation de 15% par rapport à l'année 2005, qui a connu l'enregistrement de 6390 marques nationales.

Dépôt	Nombre de demandes 2006	Nombre de demandes 2005	Evolution
Marques	7 345	6 390	+ 15 %

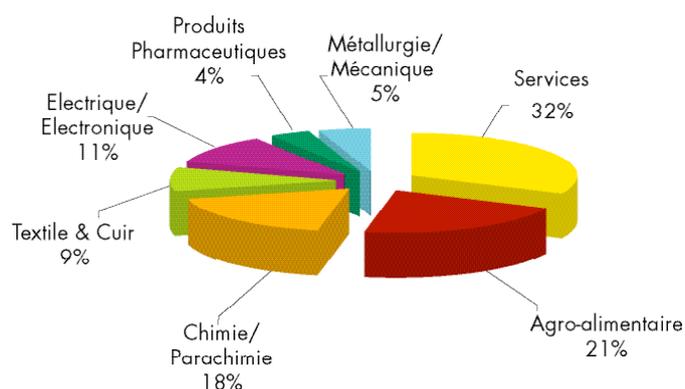
Répartition sectorielle des enregistrements de marques nationales

La répartition sectorielle des enregistrements de marques nationales illustre la prédominance des services et de l'agro-alimentaire qui représentent ensemble plus de 53% du total, suivis de la chimie / parachimie avec 18%, l'électrique/électronique et le textile et cuir avec respectivement 11% et 9%.

Secteurs	Nombre de demandes	Part en %
Services	5229	32%
Agro-alimentaire	3424	21 %
Chimie / Parachimie	2975	18 %
Electrique / Electronique	1806	11%
Textile & Cuir	1469	9%
Métallurgie/Mécanique	773	5%
Produits Pharmaceutiques	668	4 %
Total	16344*	100 %

* Il est à noter qu'une marque peut désigner plusieurs classes de produits ou services selon la classification internationale des marques (Classification de Nice).

Répartition sectorielle des marques



Répartition des dépôts par pays de résidence

Les dépôts de marques d'origine marocaine ont atteint, en 2006, 5642 dépôts, ce qui représente 77% du total des marques enregistrées.

La comparaison avec les résultats de l'année précédente indique que le nombre de dépôts d'origine étrangère a augmenté de 19%. Les dépôts d'origine marocaine ont augmenté de 14%.

Origine	2006	Part en %	2005	Evolution 2006/2005
Origine marocaine	5642	77%	4966	+14%
Origine étrangère	1703	23%	1429	+19%
Total	7345	100%	6395	+15%

Les Etats-Unis arrivent en tête des déposants des demandes d'origine étrangère avec 24.3%

La France, quant à elle, occupe la 2ème position des dépôts étrangers avec 7%, suivie de l'Espagne qui intervient à raison de 4%.

En ce qui concerne les pays arabes, les Emirats Arabes Unis vient en tête avec 108 marques, soit (6%) des dépôts étrangers suivi de l'Arabie Saoudite avec 64 dépôts soit (3.7%) et de la Jordanie avec 37 dépôts soit (2%) .

Répartition régionale des dépôts

Les dépôts de marques effectués à Casablanca représentent la part la plus importante des dépôts avec 79% des dépôts.

	2006	2005	Evolution 2006/2005 en %
TOTAL Antennes (Hors Casablanca)	1560	1739	-10
Casablanca	5785	4656	+24
Total	7345	6395	+15

Opérations postérieures affectant ou modifiant la propriété des marques

En ce qui concerne les opérations postérieures au dépôt de marques, l'OMPIC a enregistré 1468 inscriptions contre 1504 l'année précédente, ce qui correspond à une diminution de 2.4 %.

La répartition des inscriptions par type d'opération illustre que les cessions viennent en tête avec 722 opérations (767 en 2005) soit 49% du total des inscriptions, suivis des changements d'adresse et des changements de nom avec respectivement 220 (15%), 160 (11 %) des opérations.

Enregistrement international des marques

En 2006, l'OMPIC a transmis au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 86 demandes d'enregistrement international de marques d'origine marocaine (contre 105 pour 2005), soit une diminution de 18% par rapport à la même période de l'année précédente.

Concernant la répartition sectorielle des marques internationales, l'agro-alimentaire vient en première position avec 34% du total des secteurs, suivis de l'électricité et de l'électronique avec 27% du total. En troisième place, on trouve le secteur des services avec 23% du total des secteurs.

En vue de promouvoir le dépôt des marques internationales destinées à l'export, l'OMPIC mène des actions de sensibilisation des exportateurs pour mieux utiliser le système international des marques et faire protéger leurs marques au niveau international.

Par ailleurs, l'OMPIC a transmis au Bureau International de l'OMPI 7 désignations postérieures (contre 4 durant l'année 2005), et une limitation de produit.

Dénominations et enseignes commerciales

Délivrance des certificats négatifs

Durant l'année 2006, l'OMPIC a reçu pour l'attribution des dénominations et enseignes commerciales 68944 demandes de certificats négatifs contre 56729 pour l'année 2005. En effet, 48455 certificats ont été délivrés contre 39599 pour l'année 2005 soit une augmentation de 22%.

Pour ce qui est des certificats négatifs relatifs aux intentions de création, l'OMPIC a délivré 44024 contre 35594 pour l'année 2005 soit une augmentation de 24%.

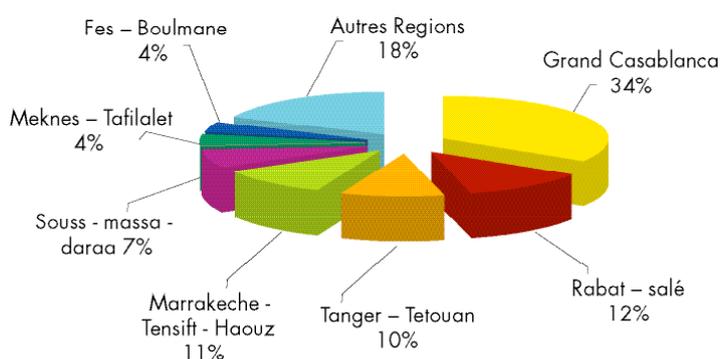
Répartition régionale des intentions de création

Régions	2006	2005	Variation en %
Grand Casablanca	14979	12494	20
Rabat – Sale – Zemmour – Zair	5096	3985	28
Tanger – Tetouan	4544	3540	28
Marrakech - Tensift – Haouz	4859	3688	32
Souss - Massa – Daraa	2900	2226	30
Meknes – Tafilalet	1897	1504	26
Fes – Boulmane	1946	1569	24
Chaouia – Ouardigha	1164	1044	11
Doukkala – Abda	1278	1048	22
Region Orientale	1372	1094	25
Laayoune – Boujdour - Essaquia Lhamra	693	670	3
Gharb – Chrarda – Beni Hssen	1487	1262	18
Tadla – Azilal	818	565	45
Taza – Al Hoceima – Taounate	529	543	-3
Oued Eddahab – Lagouira	245	165	48
Guelmim – Essmara	217	197	10
Total	44024	35594	24

La répartition régionale des intentions de création confirme la concentration de l'activité économique au niveau de la région du Grand Casablanca qui représente 34% des intentions de création enregistrées pendant l'année 2006, suivie de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zair avec 12% et de la région de Marrakech-Tensift-El Haouz avec 11% du total des intentions de création.

L'évolution des résultats de l'année 2006 par rapport à l'année 2005 montre que la plus forte hausse a été enregistrée dans la région de Oued Eddhab-Lagouira avec 48%, tandis que la plus forte baisse a été constatée dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate avec 3%.

Répartition régionale des intentions de création d'entreprises (Année 2006)



Répartition des intentions de création par nature juridique

Au cours de l'année 2006, l'OMPIC a accordé 33206 demandes d'intention de création en faveur des personnes morales, contre 23436 durant l'année 2005, soit une augmentation de 42%. Les enseignes délivrées au profit des personnes physiques ont enregistré une diminution de 11% en comparaison avec l'année précédente.

La forme juridique la plus sollicitée par les demandeurs de certificats négatifs reste la SARL qui représente 93% du total des intentions de création des sociétés commerciales suivie de la SNC avec 4% et de la SA avec 2%.

La comparaison des résultats de l'année 2006 avec ceux de l'année 2005 indique que les intentions de création des sociétés anonymes (SA) ont enregistré une augmentation de 26%. La société à responsabilité limitée (SARL) a augmenté de 61% tandis que la société en nom collectif (SNC) a diminué de 63%.

Nature Juridique	Année 2006	Part %	Année 2005	Variation en %
SARL	30857	93	19113	61
SA	636	2	506	26
SNC	1242	4	3386	-63
Autres	471	1	431	9
Total Personnes morales	33206	75	23436	42
Personnes Physiques	10818	25	12158	-11
Total Général	44024	100	35594	24

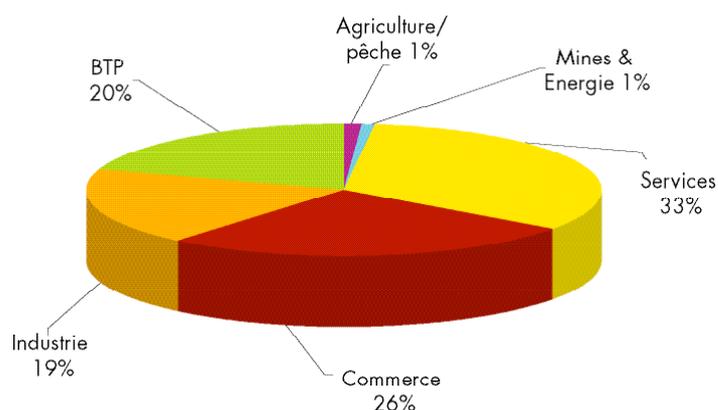
Répartition sectorielle des intentions de création

La répartition sectorielle des intentions de création illustre la prédominance des services et du commerce sur les autres secteurs. En effet, ces deux secteurs représentent 59% du total sectoriel.

La comparaison avec l'année 2005 indique que les secteurs qui ont connu une augmentation sont le B.T.P. avec 31%, les industries avec 30%, le commerce avec 22% et les services avec 19%. Les secteurs de l'agriculture et la pêche et l'énergie et Mines ont diminué respectivement de 11% et 9% par rapport à l'année 2005.

	Année 2006	Année 2005	Variation
Services	14533	12228	19
Commerce	11539	9490	22
Industries	8886	6825	30
BTP	8761	6710	31
Agriculture / Pêche	189	213	-11
Mines & Energie	116	128	-9
TOTAL	44024	35594	24

Répartition sectorielle (Année 2006)



Activités du registre central du commerce

Centralisation des inscriptions au registre de commerce

Dans le cadre de ses activités relatives à la tenue du registre central du commerce, l'OMPIC a reçu, au courant de l'année 2006, 84407 modèles d'inscription de personnes physiques et morales, 14500 actes juridiques (statuts, PV, et DSV) et 47000 états de synthèse déposés par les sociétés commerciales au registre du commerce.

Le tableau, ci-dessous, représente la répartition du nombre reçu par l'Office par type de document et l'évolution constatée par rapport à l'année 2005.

Documents	2006	2005	Variation
Modèles d'immatriculations des personnes physiques	31396	37271	-16%
Modèles d'immatriculations des personnes morales	18679	13408	+39%
Inscriptions modificatives des personnes physiques	15928	16702	-5%
Inscriptions modificatives des personnes morales	18404	16107	+14%
Actes juridiques (statuts, PV, et DSV)	14500	14000	+4%
Etats de synthèse	47000	41000	+15%

Il ressort de ce tableau que le nombre des entreprises commerciales créées, au courant de l'année 2006, a atteint 50075 dont 31396 personnes physiques et 18679 personnes morales, soit une baisse des créations des personnes physique de l'ordre de 16%, et une augmentation des créations des personnes morales de 39%.

Répartition régionale des immatriculations au registre du commerce

La répartition régionale des immatriculations au registre central du commerce des personnes morales confirme la concentration des sociétés commerciales dans la région du Grand Casablanca qui représente 35% de l'ensemble des immatriculations, suivie de Tanger-Tétouan et Marrakech-Tensift avec 12% chacune.

Par ailleurs, s'agissant des personnes physiques la région du Grand-Casablanca représente 14% des immatriculations, suivie de Tanger-Tetouan avec 12%, les régions de Souss-Massa-Daraa et Rabat-Zemmour-Zair avec 9% chacune et Marrakech-Tensift avec 8%.

Régions Economiques	Personnes morales			Personnes physiques		
	2006	2005	Var	2006	2005	Var
Grand Casablanca	6607	4998	32%	4552	6330	-28%
Rabat-Salé-Zemmour-Zaïr	1910	1404	36%	2679	2603	3%
Tanger-Tetouan	2235	1610	39%	3793	4529	-16%
Marrakech-Tensift	2172	1361	60%	2606	3297	-21%
Souss-Massa-Daraa	1163	772	51%	2685	3372	-20%
Meknès-Tafilalt	727	584	24%	2263	2564	-12%
Fes-Boulmane	726	544	33%	1914	2189	-13%
Taza-Al Houceïma-Taounat	115	85	35%	816	901	-9%
Tadla-Azilal	273	152	80%	1143	1236	-8%
Echaouïa-Ouadigha	449	353	27%	1463	1602	-9%
Région de l'Oriental	680	440	55%	2467	2738	-10%
Oued Eddahab-Lagouira	145	95	53%	244	287	-15%
Doukkala-Abda	468	306	53%	1664	1914	-13%
El Gharb-Chrarda-Beni Hassen	562	370	52%	1611	1877	-14%
Laayoune-Boujdour	385	279	38%	915	1113	-18%
Guelmim-Es-smara	62	55	13%	581	719	-19%
TOTAL	18679	13408	39%	31396	37271	-16%

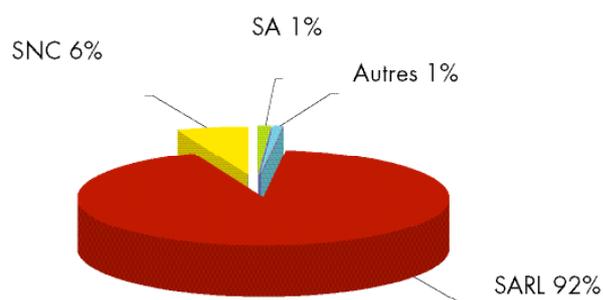
Concernant l'évolution par rapport à l'année 2005, il ressort du tableau, ci-dessus, qu'à l'exception de la région Rabat-Zemmour-Zair, le nombre des inscriptions des personnes physiques a baissé dans toutes les autres régions. Cette baisse variée de -8% enregistrée à Tadla-Azilal et -28% en enregistrée à la région du Grand Casablanca.

Pour les personnes morales, on constate que la plus grande augmentation a été enregistré dans la région de Tadla-Azilal avec 80%, suivie de la région de Marra kech avec 60%, par contre, la région de Guelmim-Ess smara n'a connu qu'une hausse de 13%.

Répartition des immatriculations par nature juridique

La répartition des sociétés commerciales inscrites au registre du commerce, au courant de l'année 2006, montre la prédominance de la SARL avec 93% (17308 créations), suivie de la SNC avec 5% (966 créations) et la SA avec 1% (254 créations).

répartition par nature juridique des immatriculations



Par rapport à l'année 2005, on constate que la tendance d'augmentation est de 59% pour les la SARL et de 29% pour la SA. Par contre, la SNC a reculée de 49%.

	2006	2005	Variation
SARL	17308	10880	+59%
SNC	966	1881	-49%
SA	254	197	+29%
AUTRES	151	450	-66%
TOTAL	18679	13480	+39%

Répartition des immatriculations par activité

La répartition des sociétés créées en 2006 par branches d'activités est illustrée dans le tableau ci-après. Il est à souligner qu'une société peut avoir plus d'une activité dans des secteurs différents :

Branches	2006		2005		Variation
	Nombre	% dans la branche	Nombre	% dans la branche	
Commerce	11328	34%	7628	36%	49%
Services	12133	37%	7482	36%	62%
B.T.P	6509	20%	3699	18%	76%
Industrie	2042	6%	1615	8%	26%
Agri./Pêche	748	2%	337	1%	122%
Mines Energies	176	1%	162	1%	9%
TOTAL	32936	100%	20923	100%	57%

La répartition des immatriculations des sociétés par branches d'activités montre que les secteurs des services et du commerce représentent respectivement -37% et 34% du total des sociétés immatriculées durant l'année 2006, suivis des secteurs du B.T.P avec 20%, les industries avec 6% et les secteurs agriculture / pêche avec 2% et mines / énergies avec 1%.

S'agissant de l'évolution par rapport à l'année 2005, tous les secteurs ont connu une augmentation variant entre +122 (agriculture et pêche) et +9% « mines et énergies ».

Recherches sur le fichier du registre central du Commerce

Des renseignements sur les entreprises commerciales inscrites au registre du commerce ont été délivrés à partir du fichier du registre central du commerce, aussi bien à des particuliers qu'à des sociétés. Dans ce cadre, 6116 renseignements et 59 consultations sur les actes ont été effectués au courant de 2006.

En outre, certains organismes publics (Perceptions, Administration de la Douane, CNSS,...) ont recours d'une façon régulière aux services d'information de l'Office, notamment sur l'identité des entreprises et le patrimoine commercial des individus.

Saisie des états de synthèse

Dans le cadre de la conformité aux exigences de la loi sur la Société Anonyme et la loi sur les autres formes de société relatives au dépôt de deux exemplaires du bilan auprès de registre du commerce, l'OMPIC a reçu, au cours de cette année, 47 000 états de synthèse relatifs à l'exercice 2005.

Exercices	2005	2004	2003
Nombre des états de synthèse	47000	41000	38000

Le nombre des états de synthèse parvenus à l'OMPIC relatifs à l'exercice 2005 s'élève à 47000, soit une augmentation de 15% par rapport à l'exercice 2004.

Les radiations

Concernant les radiations d'entreprises, l'OMPIC a enregistré au cours de l'année 2006, 831 radiations de personnes morales (+52% par rapport à 2005) et 7768 radiations de personnes physiques (+11% par rapport à 2005).

Répartition régionale des radiations du registre du commerce

La répartition régionale des radiations de personnes morales au cours de l'année 2006 montre que le plus grand nombre de radiations s'est effectué dans les régions du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaïr avec respectivement 37% et 16% du total.

	Personnes physiques			Personnes morales		
	2006	2005	Var	2006	2005	Var
Grand Casablanca	1730	1403	23%	304	209	45%
Rabat-Salé-Zemmour-Zaïr	599	408	47%	136	74	84%
Tanger-Tetouan	369	320	15%	46	38	21%
Marrakech-Tensift	525	438	20%	40	40	0%
Souss-Massa-Daraa	945	833	13%	68	40	70%
Meknès-Tafilalt	532	467	14%	27	21	29%
Fes-Boulmane	438	462	-5%	66	33	100%
Taza-Al Houceïma-Taounat	168	108	56%	4	10	-60%
Tadla-Azilal	189	173	9%	12	10	20%
Echaouïa-Ouardigha	196	511	-62%	31	30	3%
Région de l'Oriental	1343	1247	8%	35	13	169%
Oued Eddahab-Lagouira	5	8	-38%	4	0	400%
Doukkala-Abda	326	275	19%	23	11	109%
El Gharb-Chrarda-Beni Hassen	299	278	8%	18	12	50%
Laayoune-Boujdour	8	14	-43%	15	1	1400%
Guelmim-Es-smara	96	71	35%	2	4	-50%
TOTAL	7768	7016	11%	831	546	52%

Répartition des radiations par nature juridique

	2006	2005	Variation
SARL	659	409	61%
SA	79	84	-6%
SNC	80	40	100%
AUTRES	13	13	0%
TOTAL	831	546	52%

La répartition des radiations des personnes morales par nature juridique montre une augmentation des radiations concernant la SARL et la SNC, par contre, la SA a diminuée de 6% par rapport à l'année 2005.

Répartition des radiations par activité

La répartition des radiations de personnes morales par activité au cours de l'année 2006 montre que le secteur du commerce a connu le plus grand nombre de radiations avec 38% du total.

Par rapport à l'année 2005, tous les secteurs d'activité ont connu une augmentation allant de 70% à 138%.

Branches	2006		2005		Variation
	Nombre	% dans la branche	Nombre	% dans la branche	
Commerce	555	38%	326	39%	70%
Services	487	33%	251	30%	94%
B.T.P	244	17%	136	16%	79%
Industrie	130	9%	93	11%	40%
Agri./Pêche	26	2%	13	2%	100%
Mines Energies	19	1%	8	2%	138%
TOTAL	1461	100%	827	100%	77%

* une société peut avoir plus d'une activité dans des secteurs différents

Activités de promotion, d'information et de coopération

Coopération

Les développements importants qu'a connu la propriété industrielle sont le résultats d'actions soutenues reposant sur la coopération et l'échange d'expériences avec différents opérateurs notamment les offices étrangers de propriété industrielle.

Conscient de cet atout, l'OMPIC a toujours accordé une attention particulière à la coopération et le partenariat. Ceux-ci prennent souvent la forme d'une collaboration participative avec divers acteurs que ce soit les offices étrangers de PI, les entreprises, les pouvoirs publics, les associations professionnelles ou encore les universités et centre de recherche. La liste de ces actions est exposées en annexe.

Partant de ce principe, le nombre d'entreprises marocaines recourant à la propriété industrielle et commerciale ne cesse d'accroître, en témoigne les statistiques présentées dans le présent rapport.

Actions de promotion de l'innovation

L'OMPIC participe, en tant que partenaire des réseaux d'innovation RDT, RMIE et RGI, aux comités de gestion de ces réseaux, aux comités de pilotage du FSP et également aux comités de sélection du RMIE.

Action « entreprises »

L'OMPIC a organisé la seconde édition du Top 50 des meilleurs déposants de marques. La cérémonie a été couronnée par l'attribution de trophées à « Maroc Télécom » dans la catégorie dépôts de marques au niveau national et à « Promopharm » qui a été classé premier déposant de marques au niveau international.

L'OMPIC a également fait partie du jury de présélection des projets pour la finale et a participé à l'émission Challengers Innovations

RMIE

L'OMPIC fait partie du Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE) qui a pour vocation d'accompagner et de soutenir les projets de création d'entreprises dans le domaine de l'innovation et de la créativité. L'OMPIC participe à la chaîne de la création d'entreprises innovantes au Maroc par le biais de l'exploitation des résultats de la recherche et l'exploitation de la

protection par brevet.

L'OMPIC dispense la formation " Propriété industrielle et brevets" à destination des porteurs de projets et fait partie du comité de gestion du RMIE et du comité Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP).

Pré - diagnostic

Il s'agit d'une prestation visant à aider les entreprises innovantes à faire le point sur la façon d'aborder la propriété industrielle afin de leur permettre de dégager des pistes d'action vis-à-vis de la concurrence.

L'objectif de ce pré – diagnostic est multiple :

- Evaluer les enjeux de la propriété industrielle pour l'entreprise dans sa globalité en tenant compte de l'ensemble des paramètres
- Mettre en évidence l'intérêt d'une politique de PI pour l'entreprise
- Accompagner l'entreprise à la mise en place d'une stratégie PI
- Montrer de manière personnalisée en quoi la propriété industrielle peut être un outil de développement et de croissance de l'entreprise.

Concernant 2006, l'OMPIC a réalisé 26 pré- diagnostics au profit d'entreprises de différentes formes et opérant dans différents secteurs, ce qui amène le nombre d'entreprises pré - diagnostiquées depuis le lancement de cette prestation à 35.

L'OMPIC a également publié une brochure spécifique au pré - diagnostic propriété industrielle comme nouveau produit d'accompagnement de l'entreprise marocaine sur la stratégie PI.

RDT

L'OMPIC, en tant que partenaire du Réseau de Diffusion Technologique (RDT/PTR) et de la gestion financière du fonds alloué aux Prestations technologiques Réseaux (PTR) qui constituent une aide financière mise à la disposition des entreprises industrielles pour la réalisation de prestations relevant d'une démarche d'innovation et/ou d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. L'OMPIC a traité 82 dossiers de demandes de PTR (sur un cumul de 164 demandes reçues par l'OMPIC depuis 2003).

Concernant l'alimentation du compte relatif aux PTRs (OMPIC/FSP-PTR), l'année 2006 a connu cinq versements d'un montant de 5 925 000,00 DHS :

- 3 versements de la part du fonds français (SCAC) de 2 325 000,00 DHS ,
- 2 versements de la part du fonds marocain de 3 600 000, 00 DHS.

L'enveloppe globale du fonds alloué aux PTRS a atteint 8 375 000, 00 DHS depuis 2003 jusqu'au 31 décembre 2006.

Système d'information

L'OMPIC a reçu pour la seconde année consécutive le prix "e-mtiaz" lors du forum "e-gov" consacrant le service "DirectInfo Marques" par le prix d'encouragement pour la qualité des services rendus par l'OMPIC.

Service sous l'ombrelle de DirectInfo, "DirectInfo Marque" désigne la panoplie de services en ligne offerts par l'OMPIC dans le domaine de protection des marques. Il permet aux déposants de consulter les bases de données pour les recherches d'antériorité sur les marques, d'effectuer en ligne toutes les formalités de dépôt et constitue en outre un outil de veille concurrentielle grâce au service électronique des publications.

Pour ce qui est du nombre de clients des services en ligne, il constitue un total de 298 dont 133 nouveaux abonnés en 2006

En 2006, les prestations en ligne se présentent comme suit :

Dénominations commerciales	301
Marques	60
Bilans	13 154
Informations financières	43
abonnements pour les publications	6
consultation du Registre de Commerce	1 915

Activités Juridiques

L'année 2006 a vu l'entrée en vigueur, le 20 février, de la loi 31-05 complétant et modifiant la loi 17-97 relative à la PI qui répond à un double objectif, à savoir l'actualisation du système national de propriété industrielle et la modernisation de la procédure de dépôt des titres. Pour ce faire, cette nouvelle loi a introduit de nouvelles dispositions notamment :

- Le système d'opposition en matière de marques qui a atteint 297 demandes d'opposition. L'année 2006 a connu 20 publications des demandes d'enregistrement de marques et les premiers projets de décision ont été rendus par l'OMPIC à partir du 10/11/2006.
- Les mesures aux frontières en cas d'importation de marchandises soupçonnées être des marchandises de contrefaçon. Plus de 100 demandes ont d'ores et déjà été déposés par les titulaires de droits aux services des Douanes.

Gestion des ressources

Ressources humaines

Au courant de l'exercice 2006, l'OMPIC a procédé au recrutement de six personnes réparties comme suit :

4 Cadres ;
1 Haute maîtrise ;
1 Maîtrise.

Le recrutement de ces personnes s'est effectué suite à un appel à la candidature inséré dans la presse écrite. Cette annonce a fixé les profils et les compétences recherchés par l'OMPIC.

Aussi, l'année 2006 a connu deux démissions, un cadre (Ingénieur d'état) et une haute maîtrise ainsi qu'une maîtrise.

Cependant, suite aux avancements (échelles/échelon) ainsi qu'aux reclassements du personnel de l'OMPIC au titre de l'année 2006, l'effectif arrêté au 31 décembre 2006 se présente comme suit :

Catégories	Effectif au 31/12/2006
Cadre supérieur	07
Cadre	30
Haute Maîtrise	15
Maîtrise	03
Exécution	11
Total	66

En matière de rémunération, l'année 2006 a vu l'institution d'une indemnité de technicité au profit des ingénieurs de l'OMPIC. La régularisation des situations des ingénieurs ainsi que les rappels ont été servis courant le mois de Décembre.

Organisation

Suite à la sixième résolution du conseil d'Administration de l'OMPIC tenu en date du 03 février 2006, l'OMPIC a lancé une étude pour la mise en place d'une nouvelle organisation qui répond aux attentes et objectifs de la vision 2010 et qui prend en compte les nouveaux services et dispositions réglementaires suscitées par la mise en œuvre des dispositions de la loi 31-05 complétant et modifiant la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle.

A cet effet, l'OMPIC a lancé un appel d'offres ouvert dont les résultats ont abouti au choix du cabinet EMC.

Dans le cadre de l'étude d'organisation de l'OMPIC, le cabinet EMC a élaboré un projet d'organigramme, un projet de statut du personnel et un projet de système de rémunération.

Dans le cadre du même appel d'offres, le cabinet TEAM MAROC a été choisi pour accompagner l'OMPIC dans la mise en place d'un système de management qualité pour aboutir à la certification des services de l'OMPIC selon la norme ISO 9001 version 2000.

Quittancier informatique

Au courant de 2006, l'OMPIC a procédé à la généralisation du quittancier informatique sur l'ensemble des antennes et CRI. Cette application permet l'amélioration des procédures de fonctionnement des régies de recettes et la fiabilisation des écritures comptables de ces régies.

Ainsi, toutes les cellules au niveau des DPCIs et tous les interfaces de l'OMPIC auprès des CRI utilisent actuellement cet outil pour la gestion des recettes réalisées ainsi que l'enregistrement et la gestion des demandes et titres de propriété industrielle et commerciale.

Aussi, dans le cadre de la sensibilisation, assistance et contrôle des points de collectes des recettes de l'OMPIC, 12 délégations et 7 centres régionaux d'investissement ont été audités au cours de l'année 2006. Ces audits ont porté sur, d'une part, le contrôle et la vérification des régies de recettes, et d'autre part, l'assistance, la sensibilisation et la formation au profit des régisseurs de recettes.

Contrôle d'accompagnement

Au cours de l'exercice 2006, l'OMPIC a élaboré un règlement des marchés spécifique. Ce règlement est présenté à la Direction des entreprises Publiques et de la Privatisation pour approbation.

Ainsi, l'OMPIC compte se soumettre au contrôle d'accompagnement et satisfaire les dispositions et clauses de l'article 17 de la loi 69-00 relative au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques.

Statut fiscal

Les prestations et activités de l'OMPIC sont désormais assujetties à l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur et à l'impôt des patentes suite à la décision de la Direction Générale des Impôts.

Aussi, et dans le but de régulariser sa situation par rapport à l'Administration Fiscale, l'OMPIC a signé un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts pour le versement des taxes et impôts des exercices non prescrits et un échéancier des règlement est établi. Selon cet échéancier, l'OMPIC devra s'acquitter de ces arriérés au courant de l'exercice 2007.

Le montant global de ces arriérés est de 8.163.705,00 DHS réparties comme suit :

- La taxe sur la valeur ajoutée pour un montant de 5.786.918,00 DHS
- L'impôt sur les sociétés pour un montant de 2.376.787,00 DHS.

Les déclarations relatives aux exercices non prescrits ont été déposées auprès de la Direction régionale des impôts de Casablanca.

Audit des comptes

Durant l'année 2006, l'OMPIC a lancé un appel d'offres pour l'audit comptable et financier de ses comptes arrêtés au 31/12/2005.

Cette mission a été confiée au cabinet CAPITALE EXPERTISE de Rabat.

Selon les termes de références de cet appel d'offres qui ont été approuvés par le Ministère des Finances et de la Privatisation, la mission d'audit consistait à effectuer un examen complet des comptes annuels selon les méthodes généralement admises en matière d'audit permettant :

1. D'attester la validité des données comptables et financières de l'OMPIC.
2. De s'assurer que les comptes reflètent l'image fidèle de la situation financière de l'OMPIC et de ses résultats et exprimer une opinion sur cette situation.
3. De s'assurer de l'établissement des comptes de l'OMPIC en conformité avec les principes comptables généralement admis, les textes de création de l'OMPIC, l'arrêté portant organisation financière et comptable le statut du personnel de l'OMPIC et tous les autres textes réglementant l'OMPIC.
4. L'évaluation et l'appréciation du dispositif de contrôle interne et des procédures administratives comptables.

Ainsi, dans le rapport de synthèse et d'opinion, le cabinet CAPITALE EXPERTISE conclut que les comptes de l'OMPIC arrêtés à la date du

31/12/2005 donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'OMPIC ainsi que le résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie, conformément aux principes comptables.

Toutefois, et sans remettre cette opinion en cause, le cabinet auditeur maintient deux remarques relatives à l'inventaire des immobilisations de l'OMPIC et au contrôle interne des prestations liées aux « Renseignements et consultations ».

Execution budgétaire

En matière de produits d'exploitation, les réalisations de cette année ont connu une évolution considérable, due, d'une part aux records enregistrés au niveau des dépôts et l'évolution de l'activité de l'OMPIC, et d'autre part, à l'entrée en vigueur de la loi 31-05 modifiant et complétant la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle.

Les réalisations arrêtées au 31/12/2006 s'élèvent à 25.143.716,78 enregistrant ainsi un dépassement des prévisions de plus de 14 % .

Le tableau suivant expose la péréquation des réalisations par activité:

Désignations	Prévisions 2006 en dhs	Réalisations 2006 en dhs	Ecart en dh	Réalisations en %
Droits perçus au titre des certificats et copies délivrés par le RCC	4 615 385,00	5 051 820,00	436 435,00	+ 9,46%
Droits perçus au titre de recherches de renseignement sur le RCC	1 384 615,00	1 780 427,00	395 812,00	+ 28,59%
Droits perçus au titre de consultation et photocopie des actes	1 200 000,00	1 093 535,00	- 106 465,00	-8,87%
Droits perçus au titre des marques nationales	5 300 000,00	5 771 080,00	471 080,00	+ 8,89%
Droits perçus au titre des marques internationales	3 500 000,00	3 986 154,48	486 154,48	+ 13,89%
Droits perçus au titre des dessins et modèles industriels	800 000,00	631 329,94	- 168 670,06	-21,08%
Droits perçus au titre des brevets	4 000 000,00	5 317 282,00	1 317 282,00	+ 32,93%
Recettes diverses et accidentelles	300 000,00	503 600,36	203 600,36	+ 67,87%
Redevances pour droit d'enregistrement et du timbre.	900 000,00	1 008 488,00	108 488,00	/
Total	22 000 000,00	25 143 716,78	3 143 716,78	+ 14,29%

La comparaison des réalisations de l'exercice 2006 avec celles de l'exercice 2005 donnent les résultats suivants :

Désignations	Réalisations 2005 en dh	Réalisations 2006 en dh	Evolution en %
Droits perçus au titre des certificats et copies délivrés par le RCC	4.144.900,00	5 051 820,00	+ 21,88 %
Droits perçus au titre de recherches de renseignement sur le RCC	1.405.430,00	1 780 427,00	+ 26,68 %
Droits perçus au titre de consultation et photocopie des actes	572.525,00	1 093 535,00	+ 91,00 %
Droits perçus au titre des marques nationales	4.746.120,00	5 771 080,00	+ 21,60 %
Droits perçus au titre des marques internationales	3.610.308,72	3 986 154,48	+ 10,41 %
Droits perçus au titre des dessins et modèles industriels	471.600,00	631 329,94	+ 33,87 %
Droits perçus au titre des brevets	6.375.585,00	5 317 282,00	- 16,60 %
Recettes diverses et accidentelles	2.072,00	503 600,36	/
Redevances pour droit d'enregistrement et du timbre.	811.730,00	1 008 488,00	/
Total	22.140.270,72	25 143 716,78	+ 13,57 %

En matière de dépenses, les réalisations de l'OMPIC arrêtées au 31/12/2006 sont comme suit :

Libellé	Crédit alloués en dh	Total des engagements en dh	Taux d'exécution
Budget de fonctionnement	15.470.000,00	14.195.004,84	91,76 %
Budget d'investissement	6.530.000,00	5.690.048,45	87,14 %
Total budget 2006	22.000.000,00	19.885.053,29	90,39 %

L'exécution du budget de fonctionnement est affectée par le taux d'exécution des charges du personnel.

La comparaison des réalisations de l'exercice 2006 avec celles de l'exercice 2005 donnent :

Libellé	Total des engagements de 2005 en dh	Total des engagements de 2006 en dh	Evolution en %
Budget de fonctionnement	13.564.003,69	14.195.004,84	4,65 %
Budget d'investissement	1.674.111,30	5.690.048,45	239,88 %
Total engagements	15.238.114,99	19.885.053,29	30,50 %

Ainsi, les charges de l'OMPIC ont observé une nette augmentation en comparaison avec celles de l'exercice 2005. La valeur de cette augmentation est de 4.646.938,30 DH représentant une évolution de 30,50 %. Cette évolution se caractérise par l'augmentation constatée au niveau des investissements dont le taux est 239,88 %, soit une augmentation en valeur de 4.015.937,15 DH dont un montant de 3.215.826,00 DH qui représente les immobilisations incorporelles, notamment la scannérisation et la saisie des modèles d'inscription au registre de commerce et la scannérisation des actes juridiques, travaux de numérisation et de scannérisation des états de synthèse, la réalisation d'une étude d'organisation de l'Office, le projet de mise en place d'une démarche qualité à l'OMPIC et le projet de refonte de l'architecture et de l'habillage graphique du site web de l'OMPIC.

L'excédent budgétaire dégagé à la clôture de l'exercice 2006 s'élève à 5.258.663,49 DH soit 20,91 % des produits réalisés.

Annexes

Liste des séminaires organisés par l'OMPIC

Journées d'information et séminaires

- Le 01 février 2006 : Organisation d'une journée d'information sur les brevets au profit du secteur pharmaceutique
- Le 07 février : organisation d'une journée d'information sur la PI au profit d'un groupe de parlementaires
- Les 3 et 4 mars 2006 : Participation à la rencontre scientifique sur « la Recherche scientifique et Technologique » au Centre International de Conférences Mohamed VI à Skhirat.
- Les 06 et 07 mars : l'OMPIC a organisé un séminaire sous le thème de l'importance de la PI dédié aux femmes chefs d'entreprise en collaboration avec l'OMPI
- Le 23 mars 2006 : Organisation d'une demi-journée sur la propriété industrielle à la faculté des sciences de Rabat
- Le 26 avril : l'OMPIC a célébré la journée mondiale de la Propriété Intellectuelle en organisant la seconde édition du top 50 des marques, qui récompense les meilleurs déposants de marques nationales et internationales.
- Les 24 et 25 mai : Organisation d'un atelier portant sur les bases de données de la PI au profit du secteur pharmaceutique
- Le 19 Juin, l'OMPIC a organisé un séminaire sur les indications géographiques pour présenter les nouveautés introduites en la matière par la loi 31-05 modifiant et complétant la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle en collaboration avec l'OMPI et l'INPI.
- Les 20 et 21 juin, un séminaire à l'attention des PME - PMI a été organisé sur l'importance de la propriété industrielle comme outil de protection et d'incitation à l'innovation en collaboration avec l'OMPI.
- Du 12 au 15 septembre, l'OMPIC a participé et animé le séminaire itinérant de l'Office Chérifien de Phosphate (OCP) sur le thème de l'innovation et la propriété industrielle.
- Le 20 septembre, l'OMPIC a organisé un atelier de formation sur le système d'opposition en collaboration avec l'INPI.

- Les 23 novembre, l'OMPIC a organisé un atelier en collaboration avec l'OMPI sur la nouvelle charte de nommage et le règlement des litiges relatifs aux noms de domaines ".ma".
- L'OMPIC a organisé du 04 au 06 décembre, en collaboration avec l'OMPI un séminaire régional sur le PCT dont le but était de familiariser les concernés au système du dépôt international de brevet.
- Les 11 et 12 décembre, l'OMPIC a abrité un atelier sur la classification de Nice organisé conjointement avec l'OMPI.
- Du 12 au 13 décembre 2006 : Organisation d'un séminaire National sur : « la propriété industrielle et l'Université » en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à la faculté de Droit de l'université Hassan II de Casablanca

Foires et Salons

- Le 13 mars 2006 : Participation au salon international de « la forme et de la beauté »
- Le 24 mars 2006 : Participation au salon international des BTP à l'Office des Changes à Casablanca
- Participation à " la semaine de la science sur l'innovation" organisée par l'Université Hassan II
- Participation au 9ème forum de l'ingénieur sur le thème : « R&D au sein de l'entreprise facteur de viabilité »
- Du 03 et 7 avril 2006 : Participation au forum « l'étudiant et la créativité » à la faculté de médecine et de la pharmacie
- Du 26 au 29 avril 2006 : Participation à la 4ème édition du " Carrefour National de la Jeune Innovation (CNJI) " organisé par l'ENCG de Tanger
- Le 25 mai 2006 : Participation au 6ème forum de la plasturgie organisé par l'association marocaine de la plasturgie sous le thème "La plasturgie: vecteur de compétitivité pour l'industrie" à l'hôtel hyat Regency à Casablanca

- Du 6 au 9 décembre 2006 : Participation au salon INNOVA MAROC 2006 à l'Office des Changes à Casablanca

Activités de formation

- Du 17 au 20 janvier 2006 : Organisation de l'atelier sur les techniques de rédaction et d'élaboration d'une demande de brevet d'invention organisé avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
- Du 28 au 30 mars 2006 : Organisation d'un atelier sur la rédaction des brevets en coopération avec l'OEB
- Le 26 avril 2006 : Animation d'une demi-journée d'information sur " les techniques de recherche en matière de brevets" en faveur des Chercheurs de la Faculté de sciences de Rabat à l'occasion de la journée mondiale de la PI
- Du 24 au 25 mai 2006 : Organisation d'un atelier portant sur les bases de données de la P.I au profit du secteur pharmaceutique
- les 02, 09 et 16 juin : Formations sur la PI au profit des responsables interfaces - universités
- le 11 juillet 2006 : Préparation d'une demi-journée au profit des finalistes de l'émission "challengers innovation"
- Du 13 au 24 novembre 2006 : Organisation en collaboration avec l'OMPI d'un atelier de formation des rédacteurs de brevet
- Du 4 au 6 décembre 2006 : Organisation d'un séminaire et atelier de formation sur le PCT
- Le 19 décembre 2006 : Organisation d'une visite d'une demi-journée au profit des étudiants de l'ENCG Tanger
- Le 20 Décembre 2006 : Démarrage le 20/12/2006 du séminaire comprenant trois séances destiné à l'ESITH

www.ompic.org.ma



رؤيتكم هي النجاح
Promoteur de votre réussite

Route de nouasser
R.S 114, Km 9, 500 - Sidi Maarouf B.P 8072 - Casa-oasis - Casablanca
Tél : (+212 22) 33 55 40 - 33 55 10 - Fax : (+212 22) 32 15 02 - 33 54 80
E-mail : info@ompic.org.ma
